



PREFET DE LADORDOGNE

Périgueux, le 13 avril 2014

**Service départemental  
de la communication  
interministérielle**

### COMMUNIQUE PRESSE

Sécurité routière : avec 13 personnes décédées sur les routes,  
le premier trimestre 2014 est le plus meurtrier depuis 2008

Un nouvel accident mortel ce matin porte à 13 le nombre de tués sur les routes de Dordogne depuis le début de l'année. L'an dernier, à la même époque, le département comptait 6 tués. Ce chiffre dramatique place 2014 dans une tendance très préoccupante, tendant à rappeler les pires années rencontrées dans le département, comme 2012 (45 tués) ou encore 2009 (41 tués).

Ces treize personnes, dont un piéton, ont perdu la vie dans des accidents souvent liés à une perte de contrôle du véhicule, du fait d'une vitesse excessive, voire inadaptée aux conditions météorologiques, d'ailleurs très changeantes en cette saison.

L'alcool est présent dans deux sinistres mortels et à des taux très élevés (2,02g/l et 1,92g/l). Sur ce point, il est à noter que depuis le début de l'année, 60 % des contrôles alcoolémie réalisés par les policiers et les gendarmes révèlent une infraction à la consommation d'alcool ; cette proportion était de 40 % l'an dernier.

Dans une autre mesure, il est regrettable de constater lors des bilans des contrôles routiers que le port de la ceinture n'est toujours pas systématique, alors qu'il doit s'agir pour tout conducteur et passager d'un acte réflexe. Par ailleurs, l'usage du téléphone portable au volant n'est visiblement pas considéré comme un danger par les périgordins, en dépit d'une campagne de prévention menée au cours de l'hiver dernier : 307 infractions ont été constatées depuis le début de l'année, tout comme en 2013. Pour rappel, envoyer ou recevoir un simple SMS, c'est quitter la route des yeux pendant 5 secondes et multiplier par 25 le risque d'avoir un accident.

Sur les deux seuls mois de janvier et de février, plusieurs points sont à noter par rapport à la même période en 2013:

- les infractions constatées par les 20 radars fixes et les 5 radars feux rouges ont augmenté de 92% (3633 contre 1887).
- les policiers et gendarmes ont procédé à la rétention administrative de 177 permis de conduire pour excès de vitesse ou consommation de produits stupéfiants (contre 133 en 2013, soit une augmentation de +33%).
- le nouveau radar mobile embarqué, en fonction au sein du groupement de gendarmerie départementale, a constaté 368 excès de vitesse, dont 202 pour le seul mois de février. Un

autre équipement de ce type a d'ailleurs été mis en dotation au sein de la Police Nationale au début de ce mois.

Malgré les efforts menés sans relâche par les équipes de prévention et les opérations de contrôles réalisés chaque jour par les forces de sécurité sur les zones les plus sensibles, la réalité démontre donc que le comportement des usagers de la route reste malheureusement trop dangereux dans notre département.

Ce constat de 13 morts sur nos routes doit amener à une prise de conscience rapide de chacun de la nécessité de redoubler de prudence en observant les règles élémentaires d'une conduite en toute sécurité.

**Contacts presse:**

Service départemental de la communication interministérielle

*Valérie LESCURE*

☎ 05.53.02.24.07